



RELÂCHE 2024

Plan de circulation

Arrivées

Stationnement

- Le stationnement vous permet d'accompagner votre enfant jusqu'au service de garde
- Votre véhicule devra être stationné dans les **espaces délimités par des lignes jaunes uniquement**
- Nous vous prions de respecter les corridors piétonniers mis en place permettant d'assurer la sécurité lors des déplacements
- Le stationnement est disponible de 7h30 à 9h00 le matin

Départs

- Votre véhicule devra être stationné dans les **espaces délimités par des lignes jaunes uniquement.**
- Afin d'assurer la sécurité des enfants lors de dernière période de transition vers le service de garde, **veuillez s'il-vous-plaît attendre le signal du responsable en place avant de vous diriger vers le plateau attribué au groupe d'âge de votre enfant.**
- Le stationnement est effectif de 16h15 à 18h00
- Les campeurs ayant l'autorisation de quitter seuls seront libérés à 16h15
- Pour tout **départ hâtif**, il sera **impossible de récupérer votre enfant entre 15h30 et 16h15**
- Après 18h00, une pénalité de 20,00\$ par tranche de 15 minutes de retard sera chargée à votre compte. Vous aurez 24 heures pour payer.

Transport en commun

Autobus

- Camp de jour accessible via les lignes 51, 119, 165, 166, 368, 369, 465 711

Métro

- Camp de jour accessible via la station Côte-Des-Neiges

Stationnement

Derrière le Collège, devant l'aréna

